



Résilience et diversification des activités économiques

Stimuler la réalisation des projets auto-choisis et l'entrepreneuriat à petite échelle

Plateaux centraux humides - PCH (Kyanza et Ngozi) et Dépressions du Nord-DN (Kirundo) – Burundi

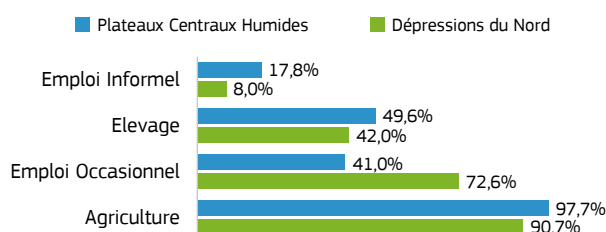
Contexte

Face à la pression démographique sur les terres arables, de plus en plus de burundais des zones rurales, souvent des jeunes, doivent développer d'autres activités économiques en dehors des activités agricoles traditionnelles. Ces activités englobent un vaste spectre : du travail occasionnel au développement d'activités artisanales et commerciales dans divers domaines. Souvent moins dépendantes des aléas climatiques, ces activités font face à d'autres défis mais peuvent ouvrir un vaste champ d'opportunités pour améliorer la résilience des populations. Des opportunités que de nombreux burundais, y compris les plus pauvres, aimeraient pouvoir davantage développer. Ils ont souvent un plan précis pour leur propre développement mais sont freinés dans ces entreprises par des facteurs externes, entre autres les facteurs socio-culturels et économiques que des politiques plus favorables à l'entrepreneuriat pourraient lever.

Travailler pour les autres : la précarité de l'emploi occasionnel ou informel

Parmi les ménages interrogés dans nos zones d'étude, 80% des ménages les plus pauvres dans les dépressions du Nord (DN) et 59% dans les plateaux centraux humides (PCH) comptent l'emploi informel et occasionnel comme source de revenus principale (voir figure ci-dessous). Néanmoins, bien qu'ils soient des sources de revenu essentielles, ces emplois ont des rémunérations précaires.

PRINCIPALES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS



La partie la plus pauvre des communautés rurales des régions étudiées est en effet autant des petits producteurs que des « prolétaires » ruraux. Leur survie dépend de la vente de leur main d'œuvre une partie de l'année et de leur capacité à trouver du travail, souvent auprès de propriétaires fonciers plus aisés qui les emploient dans des activités agricoles occasionnelles mais aussi dans d'autres secteurs (fabrication de briques, etc.). Ces emplois sont toutefois incertains, faiblement rémunérés et nécessitent une bonne condition physique. Le niveau

de rémunération (environ 3000 Fbu (soit 1,5 €/jour de travail) est insuffisant pour permettre aux ménages de s'offrir ne serait-ce qu'une ration alimentaire équilibrée.

Au niveau local, la capacité à trouver du travail est liée à la capacité à entretenir de « bonnes relations sociales » avec les plus aisés. Les capacités à trouver un emploi localement varient selon les zones et les saisons. Beaucoup migrent sur d'autres zones du pays ou dans les pays limitrophes où les niveaux de rémunérations sont plus élevés. La durée des migrations est plus ou moins prolongée, ce qui n'est pas sans conséquence sur la cohésion familiale.

Notons que les plus pauvres voient aussi dans le travail dans les champs des plus aisés la possibilité de se former à de nouvelles techniques.

« Lorsqu'on s'est réveillé en bonne santé, on ne peut pas manquer de quoi faire. On va travailler chez les riches et au retour nous imitons leurs pratiques. » (Cheffe de ménage femme kabuye-Nyabazimu-Vumbi).

1. Les données présentes dans l'ensemble de ce document sont les données collectées dans le cadre de la phase intermédiaire et finale (2021-2022) de suivi des ménages bénéficiaires les plus pauvres des programmes de l'UE dans le cadre du travail sur la mesure de résilience.

Migrer pour pouvoir ensuite mieux s'installer sur la zone d'origine

Les opportunités locales d'emploi étant limitées, de nombreux burundais, surtout des jeunes, sont attirés par la migration. La migration des jeunes (hommes ou femmes) est essentiellement tournée vers **la recherche de revenus afin de pouvoir investir dans leur zone d'origine** (terres, bétail, maison). Il s'agit aussi de soulager la charge des parents mais aussi d'acquies de nouvelles expériences. **Pour la majorité, la migration présente beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages, surtout pour les jeunes femmes.** Nombreuses d'entre elles reviennent avec des grossesses non désirées générant exclusion sociale et charge supplémentaire pour les parents. Des abus, vols, discrimination par les employeurs, malfrats ou policiers sont fréquemment mentionnés sur le lieu de migration et sur la route du retour. Les accidents, décès, maladies (notamment VIH) sont aussi fréquents.

Paradoxalement, malgré l'objectif de soutenir une installation future sur le lieu d'origine, la migration priverait ou retarderait la possibilité de se développer localement notamment en défaisant des liens sociaux.



L'artisanat et offre de services

Les activités artisanales de services sont en général prisées par les hommes. Elles s'articulent essentiellement autour de la fabrication des briques et des tuiles, de la menuiserie, des **travaux de construction**, ou encore de la **coiffure, la couture, etc.**

L'apprentissage d'un métier artisanal nécessite souvent une contribution financière auprès du maître qui n'est pas accessible à tous.



« A part la couture, il y a des personnes qui coupent et scient les arbres mais malheureusement ils ne sont pas de notre colline. Si on leur demande de nous montrer leur savoir-faire, pour nous former, ils vont d'abord nous demander une chèvre. Dépourvus d'argent, ceci constitue un obstacle pour notre formation professionnelle. » (Jeune homme, Kabuye, Vumbi).

Le manque d'équipements modernes pour ces activités est un autre facteur limitant. **La connexion à une source électrique performante est souvent une limite au développement de certaines entreprises comme la couture, la coiffure, la soudure, l'installation d'un moulin, etc.** Notons que si de nombreux ménages s'équipent de petits panneaux solaires de plus en plus disponibles sur les marchés, ceux-ci ne sont pas suffisamment performants pour une utilisation au-delà de l'éclairage ou du chargement des téléphones portables.

« On ne peut pas faire les soudures ou faire marcher un moulin à l'aide d'un panneau solaire. » (Jeune femme, Cendajuru, Vumbi).

Notons par ailleurs que l'exploitation de l'argile est soumise à une réglementation stricte. C'est aussi un secteur qui offre du travail occasionnel. Enfin, l'exploitation des ressources naturelles (sable et moellon des rivières) pour la vente peut également procurer des revenus.

Le petit commerce freiné par d'importantes taxations

Le petit commerce est prisé par les femmes disposant de peu de terres. Les hommes sont aussi intéressés par les activités commerciales (boutiques, cabarets, transformation et vente de vin de banane). Le démarrage de ces activités nécessite toutefois l'obtention d'un **capital**, un minimum d'**éducation financière**, un sens du business et une **connaissance du marché**. Les activités commerciales liées à la transformation alimentaire sont plus techniques et demandent le développement d'un savoir-faire.

Les **taxations** communales liées à la vente de produits s'avèrent **exorbitantes** pour les populations et **freinent le développement commercial et la capacité des plus pauvres à se développer**. Un vendeur de vin de bananes va par exemple

payer les taxes lorsqu'il s'approvisionne en matière première (banane) et quand il vend son vin. Ces taxes financent les infrastructures locales (écoles, centres de santé, adduction d'eau, routes, marchés) et les agents communaux mais découragent de nombreux aspirants commerçants.

Pour l'ensemble des activités, la **problématique de l'accès au crédit est une entrave à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat**, notamment pour les jeunes diplômés qui ne manquent pas de projets. Les mécanismes d'épargne et crédit sont par ailleurs un **mécanisme de protection sociale qui permet, en cas de coup dur, de répondre aux besoins les plus essentiels et de protéger les acquis en terme de capital productif**.



FACTEURS DE RÉILIENCE LIÉS À LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES

- 1. Stimuler l'entrepreneuriat local et accompagner la réalisation des plans de développement auto-choisis par les populations.** Hommes, femmes et jeunes ont souvent des **plans précis pour leur propre développement** et démontrent une volonté de s'en sortir par leur travail, d'apprendre et sont ouverts au changement. Encourager les **approches de graduation des plus pauvres** en combinant de manière séquentielle des actions de coaching/mentoring, développement de mini-business plans, accompagnement dans des actions d'épargne et crédit pour développer l'accès au capital et le démarrage des activités choisies.
- 2. Favoriser les initiatives associatives par affinités et caractéristiques communes** (associations de jeunes, des personnes travaillant l'argile, etc.), afin d'améliorer leur capacité à s'informer, se former, défendre leurs droits et commercialiser.
- 3. Renforcer la formation professionnelle des jeunes :** les jeunes se sentent **délaissés par l'administration et par les programmes de développement**. Certains déplorent également le **manque de transfert de connaissance intergénérationnel**. L'apprentissage d'un nouveau métier auprès de professionnels nécessite en général un capital qui est rarement disponible et les adultes sont souvent trop préoccupés par leurs tâches quotidiennes. Ils sont pourtant **très avides d'information et de formation et ont une grande volonté d'entreprendre**.
- 4. Réviser les politiques de taxations communales** sur la commercialisation des produits pour encourager l'entrepreneuriat des plus pauvres en proposant des systèmes alternatifs de financements de services communaux.
- 5. Stimuler l'emploi local à une rémunération juste.** Les travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) procurent des revenus par l'emploi généré mais aussi grâce à la vente des matériaux locaux de construction lors de la mise en place des infrastructures qui stimulent l'économie locale et peuvent améliorer des facteurs environnementaux (construction des marchés, pavage des routes, mécanismes anti-érosion, infrastructures d'irrigation, etc.). Le niveau de rémunération est à considérer de manière à favoriser une augmentation progressive du taux de rémunération de la main d'œuvre occasionnelle. Une politique de rémunération minimum devrait être mise en place pour différents métiers en tenant compte de leurs exigences en terme du savoir-faire requis.
- 6. Renforcer l'accès à l'énergie pour développer de nouvelles activités :** Généraliser l'accès à des **sources performantes d'électricité** permettra de développer une plus grande diversité des activités génératrices de revenu non dépendantes des ressources naturelles (activités liées au divertissement, réfrigération/commercialisation de produits périssables, séchage ou mouture des récoltes, etc.) et de moderniser certaines activités existantes (coiffure/tailleur, menuisier, etc.)

A proximité des zones urbaines, il existe des initiatives¹ pour soutenir la formation professionnelle des jeunes mais ces dernières sont très insuffisantes par rapport aux besoins et n'atteignent pas les zones rurales.

1. Notamment le Programme d'autonomisation pour l'emploi économique des jeunes (PAEEJ) ou à travers l'Agence Burundaise pour l'emploi des jeunes (ABEJ)

Contacts

Délégation de l'Union Européenne au Burundi

Place de l'Indépendance
Building Old East, Bujumbura
(+257) 22 20 22 00
delegation-Burundi@eeas.europa.eu

Agrinatura

42 rue Scheffer
F-75116 Paris
FRANCE
secretariat@agrinatura-eu.eu

